



Cadre réservé à l'administration. N° de dossier :
 QF : Tarif : Dépôt le :
 Règlement : espèces CB Chèque/ Prélèvement
 Si prélèvement, effectué : en 1 fois 2 fois 3 fois

ADULTES FICHE D'INSCRIPTION COURS PUBLICS 2019/2020

Tout dossier incomplet se verra refusé.

À déposer ou envoyer par courrier postal à ESAD TALM-TOURS du 27 juin au 12 juillet et du 9 au 23 septembre 2019
Par courrier postal, le dossier d'inscription est à envoyer accompagné des documents justificatifs et du règlement.

- 40, rue du Docteur Chaumier 37000 Tours - avec la mention « cours publics ».

RENSEIGNEMENTS DE L'ÉLÈVE (en majuscule)

NOM :
 PRÉNOM :
 DATE DE NAISSANCE :
 ADRESSE :

 TÉLÉPHONE FIXE / PORTABLE :
 MAIL :

Photo à coller

- J'accepte de recevoir les informations liées aux cours publics par mail
 J'accepte de recevoir la newsletter de l'École supérieure d'art et de design TALM

STATUT ACTUEL (À JUSTIFIER) :

- ÉTUDIANT RETRAITÉ SALARIÉ SANS EMPLOI ALLOCATAIRE AAH ALLOCATAIRE RSA
 ALLOCATAIRE ASS ALLOCATAIRE FSV

Choix du ou des cours

de la semaine du 30 septembre 2019 à la semaine du 11 mai 2020 (sauf vacances scolaires)

COURS DISPENSÉS À TALM-TOURS

- LUNDI 18 h 00 - 20 h 00
DESSIN D'APRÈS MODÈLE VIVANT
- LUNDI 18 h 00 - 20 h 00
COULEURS
- LUNDI 18 h 00 - 20 h 00
INITIATION AU DESIGN GRAPHIQUE
- MARDI 18 h 00 - 20 h 00
DESSIN D'APRÈS MODÈLE VIVANT
- MARDI 18 h 00 - 20 h 00
TECHNIQUE DE PEINTURE
- JEUDI 15 h 45 - 17 h 45
AQUARELLE DÉBUTANTS
- JEUDI 18 h 00 - 20 h 00
AQUARELLE CONFIRMÉS
- VENDREDI 18 h 00 - 20 h 00
DESSIN URBAIN
- SAMEDI 9 h 30 - 12 h 30 (cours de 3 h)
SCULPTURE-MODELAGE
- SAMEDI 9 h 30 - 11 h 30
DESSIN NATURE ET PAYSAGE
- SAMEDI 9 h 30 - 11 h 30
HISTOIRE DE L'ART *

COURS DISPENSÉS À METTRAY

- LUNDI 18 h 00 - 20 h 00
APPRENDRE ENSEMBLE LA PHOTOGRAPHIE
NUMÉRIQUE *
- JEUDI 18 h 00 - 20 h 00
ARTS TEXTILES ET BRODERIE CONTEMPORAINE
- VENDREDI 18 h 00 - 20 h 00
APPRENDRE À DESSINER *

COURS DISPENSÉS À PARÇAY-MESLAY

- JEUDI 14 h 00 - 17 h 00 (cours de 3 h)
COULEURS
- VENDREDI 17 h 30 - 19 h 30
APPRENDRE À DESSINER *

- 5 OCTOBRE > 30 NOV. 2019 : SAMEDI 9 h 30 - 11 h 30
INTENSIF PAO 1 : PHOTOSHOP
- 5 OCTOBRE > 30 NOV. 2019 : SAMEDI 9 h 30 - 11 h 30
INTENSIF PHOTOGRAPHIE NUMÉRIQUE : INITIATION
- 7 DÉC. 2019 > 8 FÉV. 2020 : SAMEDI 9 h 30 - 11 h 30
INTENSIF PAO 2 : ILLUSTRATOR
- 7 DÉC. 2019 > 8 FÉV. 2020 : SAMEDI 9 h 30 - 11 h 30
INTENSIF PHOTOGRAPHIE NUMÉRIQUE : PERFECTIONNEMENT
- 15 FÉVRIER > 11 AVRIL 2020 : SAMEDI 9 h 30 - 11 h 30
INTENSIF PAO 3 : INDESIGN

EN CAS D'URGENCE

Cette autorisation doit être signée au moment de l'inscription.

Je, soussigné(e)....., autorise/ n'autorise pas (*raier la mention inutile*) le personnel de l'ESAD TALM-Tours, en cas d'urgence médicale, à prendre toutes les dispositions nécessaires et contacter les numéros d'urgence.

Personne à contacter : (nom, prénom, numéro de téléphone fixe/portable)

Le à

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

DROIT À L'IMAGE POUR PERSONNE MINEURE/POUR PERSONNE MAJEURE

Cette autorisation doit être signée au moment de l'inscription.

Je, soussigné(e)....., autorise/ n'autorise pas (*raier la mention inutile*) l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et/ou vidéos prises dans le cadre de l'inscription aux cours publics de TALM-Tours. Ces images pourront être exploitées sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment presse, livre, carte postale, exposition, publicité, projection publique, concours.

Le à

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

TARIFS ANNUELS

COURS ANNUELS	Cours 2 h	Cours 2 h avec modèle vivant	Cours 3 h
Résidents Tours métropole - tarif réduit	129 €	203 €	151 €
Résidents Tours métropole - tarif plein	248 €	322 €	279 €
Hors agglomération - tarif réduit	166 €	241 €	229 €
Hors agglomération - tarif plein	333 €	407 €	385 €

TARIFS SECOND SEMESTRE

COURS ANNUELS	Cours 2 h	Cours 2 h avec modèle vivant	Cours 3 h
Résidents Tours métropole - tarif réduit	70 €	111 €	83 €
Résidents Tours métropole - tarif plein	137 €	177 €	154 €
Hors agglomération - tarif réduit	92 €	133 €	125 €
Hors agglomération - tarif plein	184 €	223 €	212 €

INTENSIFS	7 séances de 2 h
Résidents Tours métropole - tarif réduit	56 €
Résidents Tours métropole - tarif plein	126 €
Hors Tours métropole - tarif réduit	70 €
Hors Tours métropole - tarif plein	154 €

Pièces justificatives pour les résidents de l'agglomération Tours Métropole Val de Loire

- Justificatif de domicile
- Copie de la carte d'identité
- Attestation de responsabilité civile
- Photo d'identité

Pièces justificatives pour les résidents de l'agglomération Tours Métropole Val de Loire - Tarif réduit

- Justificatif attestant de l'AAH, de l'ASS, du FSV, du RSA, une attestation Pôle emploi pour les demandeurs de 18 à 25 ans, ou de la carte étudiante 2019-2020.
- > En cas d'absence de justificatif, le montant supérieur est appliqué.

Informations supplémentaires

- > Une réduction de 10 % est appliquée sur chacune des inscriptions supplémentaires au sein d'une même famille.
- > Il est possible de s'inscrire uniquement pour le second semestre, sous réserve de places disponibles. Dans ce cas, le règlement ne peut pas s'effectuer par prélèvement.

ADULTES COURS PUBLICS 2019-2020

Semaine du 30 septembre 2019 à la semaine du 11 mai 2020

FICHE À CONSERVER

TARIFS ANNUELS

COURS ANNUELS	Cours 2 h	Cours 2 h avec modèle vivant	Cours 3 h
Résidents Tours métropole - tarif réduit	129 €	203 €	151 €
Résidents Tours métropole - tarif plein	248 €	322 €	279 €
Hors agglomération - tarif réduit	166 €	241 €	229 €
Hors agglomération - tarif plein	333 €	407 €	385 €

TARIFS SECOND SEMESTRE

COURS ANNUELS	Cours 2 h	Cours 2 h avec modèle vivant	Cours 3 h
Résidents Tours métropole - tarif réduit	70 €	111 €	83 €
Résidents Tours métropole - tarif plein	137 €	177 €	154 €
Hors agglomération - tarif réduit	92 €	133 €	125 €
Hors agglomération - tarif plein	184 €	223 €	212 €

INTENSIFS	7 séances de 2 h
Résidents Tours métropole - tarif réduit	56 €
Résidents Tours métropole - tarif plein	126 €
Hors Tours métropole - tarif réduit	70 €
Hors Tours métropole - tarif plein	154 €

Pièces justificatives pour les résidents de l'agglomération Tours Métropole Val de Loire

- Justificatif de domicile
- Copie de la carte d'identité
- Attestation de responsabilité civile
- Photo d'identité

Pièces justificatives pour les tarifs réduits

- Justificatif attestant de l'AAH, de l'ASS, du FSV, du RSA, une attestation Pôle emploi pour les demandeurs de 18 à 25 ans, ou de la carte étudiante 2019-2020.
- > En cas d'absence de justificatif, le montant supérieur est appliqué.

Informations supplémentaires

- > Une réduction de 10 % est appliquée sur chacune des inscriptions supplémentaires au sein d'une même famille.
- > Il est possible de s'inscrire uniquement pour le second semestre, sous réserve de places disponibles. Dans ce cas, le règlement ne peut pas s'effectuer par prélèvement.
- > Certains cours peuvent être supprimés à la rentrée si le nombre d'inscrits est insuffisant.
- > Les matériaux nécessaires aux cours ne sont pas pris en charge par TALM-Tours.
- > Il n'y a pas de cours dispensés pendant les périodes de vacances scolaires (zone B).

Conditions de remboursement

- > Possibilité de rembourser les frais d'inscription intégralement jusqu'au 13 octobre 2019, les cours débutant le 30 septembre 2019. Le remboursement est partiel, à partir du 14 octobre jusqu'au 27 octobre 2019 inclus. Une somme correspondant à 25 % du montant des droits d'inscription est retenue pour frais de dossier.
- > Les demandes de remboursement ne sont recevables qu'en cas de force majeure, à partir du 28 octobre 2019 : changement imprévisible de domicile lié à une mobilité professionnelle ou perte d'emploi (joindre un certificat du nouvel employeur ou un justificatif de perte d'emploi). Une déduction est effectuée au prorata du nombre de cours écoulés à la date de la demande. Elle est calculée sur la base d'un 30^e par semaine.
- > Toute demande de remboursement doit être réalisée par écrit, par l'intéressé lui-même et adressée à l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours, 40 rue du Docteur Chaumier, 37000 Tours.
- > À partir du 1^{er} janvier 2020, aucune demande de remboursement n'est acceptée (y compris pour les inscriptions du second semestre).
- > Pour les cours intensifs, aucun remboursement partiel ou total n'est pratiqué une fois l'inscription prise en compte.